

Formation aux politiques bilingues publiques

## **L'expérience de l'Office de la Langue Bretonne et sa collaboration avec le CNFPT Bretagne**

*Fulup Jakez, directeur de l'Office de la langue bretonne.*

*Nota bene : C'est Ehouarn Auffret, le représentant du Centre national de la fonction publique (CNFPT) de Bretagne qui était attendu pour cette intervention. Comme il s'est désisté au dernier moment, Fulup Jakez nous a apporté son propre témoignage. Qu'il en soit remercié.*

### **Stages de formation au bilinguisme**

Depuis 2006, l'Office organise des stages de deux journées de formation au bilinguisme en direction des agents des collectivités locales. Une quinzaine d'agents ont pris part à ce stage en 2006 et une vingtaine en 2007. Ces agents proviennent de toute la Bretagne. Le stage est inscrit dans le programme normal des stages proposé par le CNFPT. A notre connaissance, c'est la première fois en France que le CNFPT propose un tel type de stage. Les agents qui prennent part à ce stage sont pour l'essentiel des agents travaillant aux services voirie, culture ou communication.

Depuis que la campagne *Ya d'ar Brezhoneg* (Oui à la langue bretonne) a été ouverte aux communes en 2004, l'Office a approfondi son action et sa collaboration avec nombre d'entre elles (62 communes signataires et 2 communautés de communes à l'automne 2007). Une fois que la décision politique de s'engager dans une politique linguistique au niveau local est prise, l'enjeu pour l'Office est de mettre en place des relations de travail claires et efficaces avec les agents territoriaux.

Notamment, il s'agit que les agents comprennent bien ce qu'est une politique linguistique, quels sont les tenants et les aboutissants, ce qu'on leur demande de faire, pourquoi on le leur demande et comment ce doit être fait.

De plus, l'un des obstacles majeurs au développement du bilinguisme dans toute structure sont les routines de travail : les agents n'ont pas l'habitude de travailler dans deux langues. Il s'agit donc d'identifier les difficultés qui se présentent et de voir comment elle peuvent être contournées sans alourdir la charge de travail des agents qui en général ne maîtrisent pas la langue ou n'ont pas les capacités linguistiques suffisantes pour être autonomes.

Malgré son travail de proximité avec de nombreuses communes et sa couverture du terrain grâce à son réseau d'antennes, l'Office reste toujours un organisme extérieur. Un des objectifs du stage est donc de lancer une dynamique en faveur du bilinguisme à l'intérieur même des collectivités pour que les agents reprennent véritablement à leur compte la politique linguistique décidée par les élus. Le développement du bilinguisme ne doit pas être subi, mais compris et accepté.

## **Le programme du stage**

- Informer sur la réalité des pays bilingues : faire prendre conscience que le bilinguisme généralisé est une situation très commune dans de nombreux endroits de la planète. La situation bretonne n'a donc rien d'extraordinaire
- Les pays bilingues ont mis au point depuis bien longtemps des méthodes de travail fonctionnelles qu'il s'agit d'adapter à notre réalité. Point n'est donc besoin de réinventer l'eau chaude dans chaque mairie.
- Faire prendre conscience de la différence de nature essentielle entre le patrimoine linguistique breton, à travers sa toponymie notamment qui doit être corrigée, et le bilinguisme (traduction de diverses mentions et textes).
- Signalisation routière, signalétique des bâtiments publics, bilinguisme dans les documents. Recommandations sur la présentation des deux langues à égalité de traitement : mêmes caractères, même grandeur, même typographie.
- But : mettre en place un bilinguisme de qualité à travers une présentation uniforme des deux langues et une traduction systématique de l'ensemble des mentions et textes. Les agents et les entreprises de communication et de signalisation manquent d'expérience en matière de présentation de supports bilingues.

## **En conclusion**

Il apparaît que le fait de faire ce stage en collaboration avec le CNFPT, une institution que les agents connaissent bien, renforce le statut de la langue et fait prendre conscience aux agents du sérieux du thème linguistique qui ne doit pas être l'apanage du seul monde associatif.

Les politiques linguistiques demandent la même rigueur que les politiques de l'eau, d'environnement, ou d'actions sociales. Ce stage, très positif, permet de conscientiser les agents aux enjeux du développement de la langue et de renforcer les liens de travail entre les différentes collectivités et l'Office de la Langue Bretonne en établissant ou en renforçant un rapport humain direct entre les différents techniciens.